

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur – Fraternité – Justice



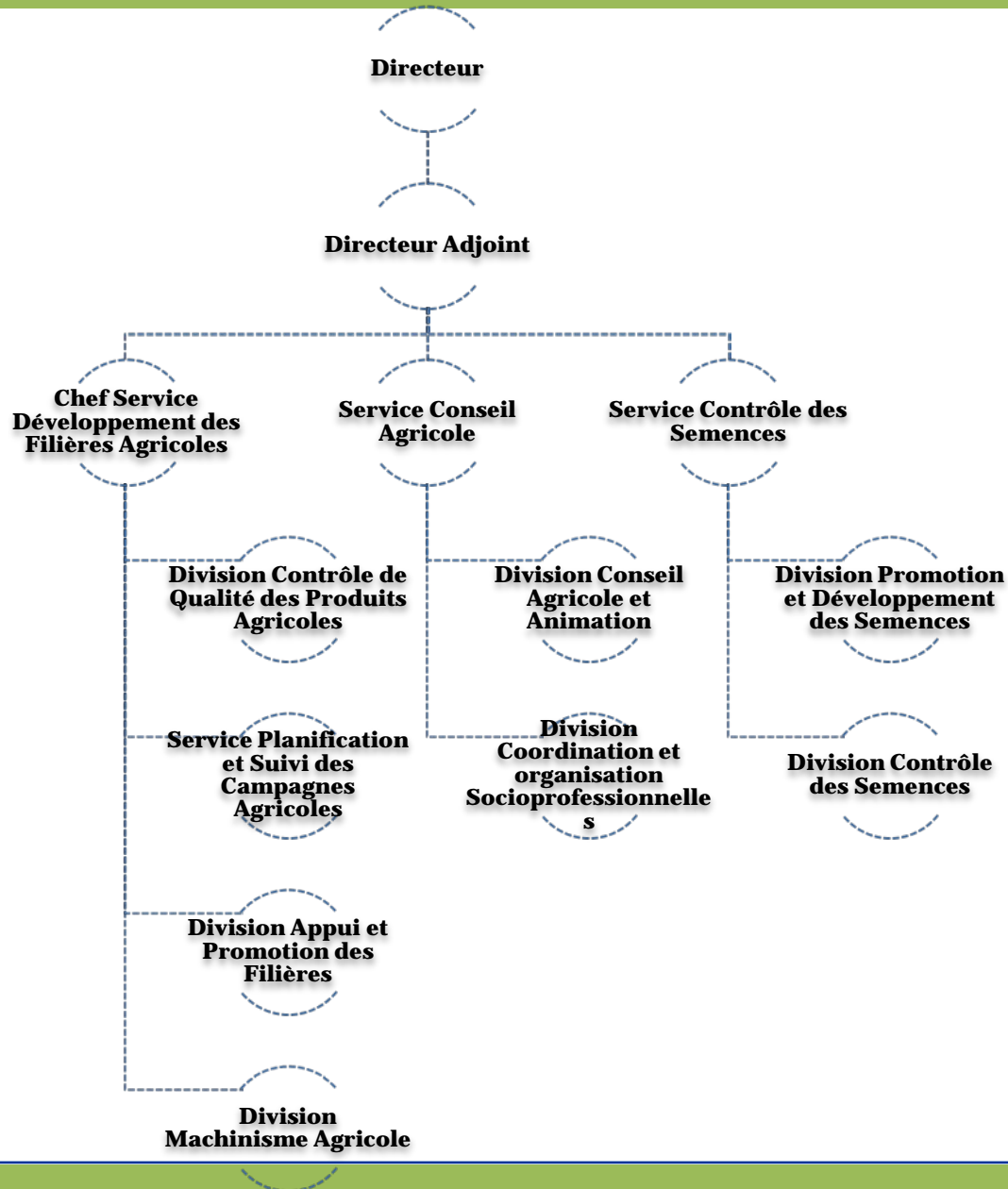
Ministère de l'Agriculture



**DIRECTION DE DÉVELOPPEMENT
DES FILIÈRES ET DU CONSEIL
AGRICOLE**

D.D.F.C.A.

Organigramme



Tâches assignées à la Direction de Développement des Filières et du Conseil Agricole



La Direction de Développement des Filières et du Conseil Agricole est l'une des six directions centrales du département chargée de:

- ❑ Suivi et mise en œuvre de la politique nationale dans le domaine de la production végétale;
- ❑ Promotion de l'utilisation du machinisme agricole
- ❑ Promotion et développement des filières agricoles
- ❑ Planification et suivi des campagnes agricoles;
- ❑ Mise en place de programmes de Conseil Agricole et animation et organisation socioprofessionnelle;
- ❑ Contrôle et gestion de la Division des Semences;
- ❑ Contrôle de Qualité des Produits Agricoles.



Staff technique de la Direction



- ✓ 6 ingénieurs agronomes
- ✓ 4 ingénieurs des travaux
- ✓ 2 agents de vulgarisation de base
- ✓ 67 personnes d'appui

Le Département s'appuie sur son personnel technique au niveau des délégations régionales avec lesquelles ces programmes sont mis en œuvre.



Principales activités menées



Organiser des campagnes agricoles:

Après avoir défini les objectifs généraux des campagnes agricoles en termes de superficies ciblées et de production à atteindre et en fonction des moyens disponibles et de l'importance des activités pour le secteur, la direction détermine les zones d'intervention et les moyens matériels pour mener les campagnes agricoles.



Principales activités menées



Organiser des campagnes agricoles:

- ❖ Agriculture irriguée: En plus de la coordination avec les parties concernées, la programmation et les objectifs, la Direction travaille avec tous les services déconcentrés pour:
 - La fourniture d'intrants agricoles et la nature de leur utilisation (gratuite ou subventionnée) en fonction de la nature de la cible et de la nature du programme (riz, blé ou légumes);
 - Le suivi du progrès de la campagne et les étapes de développement de sa mise en œuvre et travailler pour surmonter tous les obstacles qui peuvent entraver ses progrès,

Principales activités menées (Suite)



- ✓ Suivi du personnel d'encadrement pour la culture du blé afin d'aider les producteurs à contrôler les itinéraires techniques pour cette culture.

Agriculture pluviale: En raison de la fragilité de ce type d'agriculture et du faible niveau de la classe économique des agriculteurs pratiqués, le Département les appui gratuitement dans les domaines suivants:

- ❑ Distribution de semences;
- ❑ Distribution de certains équipements de travail du sol (labour, aménagement, ...);
- ❑ Suivi de la campagne et le travail pour surmonter les obstacles durant la mise en œuvre.

Principales activités menées (Suite)



La culture maraîchère: La Direction apporte un soutien aux producteurs maraîchers:

- Soutenir les coopératives agricoles par la fourniture de semences, de clôtures et de matériel horticole distribué par des services régionaux;
- Suivi de la mise en œuvre.



Les critères les plus importants pour la sélection des bénéficiaires



Rappel des critères les plus importants à remplir par les bénéficiaires des interventions de gestion:

Pour les semences traditionnelles:

- L'emplacement doit provenir d'agriculteurs habitués à l'agriculture traditionnelle;
- Que le site a suffisamment bénéficié des précipitations;
Priorité des sites clôturés;
- Priorité aux sites qui n'ont pas bénéficié depuis deux ou trois campagnes.

Pour l'équipement de travail du sol:

Ces équipements ne doivent pas être distribués aux personnes, mais doivent être conservés par les intérêts régionaux, qui en bénéficient sur la base des demandes soumises au wali, la programmation étant effectuée sur cette base, les frais de fonctionnement et d'entretien étant à la charge du bénéficiaire.

Les critères les plus importants pour la sélection des bénéficiaires



Pour l'horticulture, il faut le bénéficiaires:

- ait accès à une source d'eau suffisante pour subvenir aux besoins en eau pendant toute la saison;
- ait un groupe qui cultive des légumes ou est qualifié pour avoir une communauté active capable de fournir le besoin de main-d'œuvre de la ferme;
- doit respecter les exigences de production et de suivi lorsque le secteur se retire après deux années de soutien et de suivi.

Pour l'agriculture irriguée: la nature des bénéficiaires est toujours déterminée par une circulaire émise par le ministre de l'Agriculture à cet égard au début de chaque campagne.

Résultat de la campagne agricole 2016-2017



Pour l'agriculture pluviale:

- ❑ Distribution de 500 tonnes de semences traditionnelles annuellement;
- ❑ Fourniture de 35 mini-tracteurs avec divers accessoires nécessaires pour le travail du sol.

Pour les cultures maraîchères:

- ❑ Distribution de 2 500 kg de semences de légumes annuellement;
- ❑ Distribution de 100 tonnes de semences de pomme de terre annuellement;
- ❑ La distribution de 100 tonnes d'engrais composés gratuits et de 625 tonnes subventionnée est assurée annuellement;
- ❑ Clôture de plus de 120 km de long avec des colonnes et des barbelés, y compris la construction de 110 nouveaux sites pilote en 2017-18 en plus des 260 sites existants;

Résultat de la campagne agricole 2016-2017



- ✓ Installation de 91 systèmes d'exhaure dont 68 à énergie solaire, avec plus de 10 000 mètres linéaires de conduites d'irrigation principales et secondaires et 190 réservoirs de 3 tonnes;
- ✓ Fourniture de 500 litres d'insecticide avec un équipement de pulvérisation et des vêtements de protection;
- ✓ Fourniture de plus de 15 000 unités d'équipement agricole léger;
- ✓ Déploiement de 79 éléments entre le superviseur et le superviseur pour suivre les progrès des campagnes de légumes et de blé;
- ✓ Programmation de la réhabilitation des entrepôts frigorifiques pour sauver les légumes au Trarza, Brakna et en Assaba.

Pour la culture du blé:

- ✓ Fourniture de 388 tonnes de semences, dont 228 pour distribution gratuite aux agriculteurs pluviaux et aux coopératives pauvres;

Pour l'agriculture irriguée:

- ✓ 160 tonnes restantes des 338 T sont subventionnées à 40%;

Résultat de la campagne agricole 2016-2017



- ✓ Fournir les besoins des campagnes des différents types d'engrais à un prix subventionné de 40%;
- ✓ Signature d'un accord avec une enveloppe financière de 55 millions avec le Centre de recherche agricole pour la production de semences pour la prochaine saison agricole.

Programme de la Direction pour la campagne agricole 2017-2018



Pour l'agriculture pluviale:

- Distribution de 500 tonnes de semences traditionnelles;
- Fourniture de 160 unités de Motoculteurs avec divers accessoires nécessaires pour l'entretien du sol et la planification.

Pour la culture maraîchère:

- Distribution de 3500 kg de graines de légumes;
- Distribution de 150 tonnes de semences de pommes de terre;
- Fourniture des besoins de campagne de différents types d'engrais;
- Clôture de 100 km de long avec des colonnes et des barbelés;
- Fourniture de 90 pompes dont plus des deux tiers sont alimentées par l'énergie solaire;
- 120 00 mètres linéaires de tuyaux d'irrigation et 160 réservoirs de trois tonnes;

Principales activités de la Direction



Organisation et législation des coopératives agricoles:

L'administration reçoit la correspondance reçue des délégués régionaux afin d'obtenir la législation des coopératives.

En raison de la difficulté de coopération avec ce dossier et des complications qui y sont associées, l'administration continue de le traiter avec prudence et difficulté.

Critères d'éligibilité à un agrément:

- ✓ Que la coopérative possède un terrain
- ✓ Avoir une source d'eau permanente;
- ✓ Refléter un rassemblement d'associés de différentes familles (en évitant les coopératives familiales).

Le contrôle des semences et le développement de cette division: Le Département travaille à la mise à jour des textes et des systèmes de la Division des semences et au suivi de sa mise en œuvre avec les autorités compétentes

Principales activités de la Direction



Activités réalisées en coopération avec les partenaires:

En collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO),

TCP pour le développement du maraichage;

- Projet régional pour les pays du Maghreb arabe relatif au contrôle et à la gestion des conditions écologiques des palmiers dans les pays du Maghreb arabe
- Dans ce contexte, trois sites pilotes ont été sélectionnés: Badarar, Tkant et Arband.
- Avec le Centre arabe pour l'étude des zones arides et arides (ACSAD), un programme d'appui technique est mis en œuvre pour le développement et l'amélioration des vergers et deux sites ont été sélectionnés à cet effet en Adrar.
- Dans le cadre de la coopération avec les projets sectoriels concernés, un accord a été signé avec le projet P2RS (Projet de Renforcement de la Résilience au Sahel), concernant l'appui des coopératives agricoles et la production de semences.